

Mesdames et Messieurs les représentants de la CPNEF AV,

Notre organisation d'employeurs : le SMA – syndicat des musiques actuelles – représente plus de 250 entreprises du spectacle vivant. En tant que syndicat de filière, elle représente tant des festivals, que des salles de concerts ou encore des producteurs de spectacles. Elle a pour mission de conseiller ses adhérents, de les représenter dans les instances paritaires et de travailler à la co construction des politiques publiques.

Vous nous avez interrogés concernant l'intérêt de deux certifications délivrées par la CPNEF-SV :

- certificat de compétences professionnelles en gestion sonore
- certificat de compétences professionnelles aux fondamentaux à la prévention des risques dans le spectacle.

Je vous confirme que nos adhérents ont recours à ces certifications pour former les salariés de leurs entreprises. En effet, que les salariés soient techniciens du son, régisseurs de studios de répétition, directeurs techniques ou régisseurs généraux, ces certifications s'avèrent particulièrement utiles et adaptées à nos besoins.

Nous souhaitons donc vivement les recommander afin qu'elles puissent perdurer.

Comptant sur votre attention, veuillez croire, Mesdames et Messieurs les représentants de la CPNEF AV, en notre considération la meilleure.

Yves Bommenel,
Président